



Madame, Monsieur, Maître,

La ligue d'escrime de Haute-Normandie, le comité départemental de l'Eure, le club des trois armes de Gisors ont le plaisir de vous inviter à participer au circuit régional sabre.

Cette compétition se déroulera le :

Dimanche 25 Mars 2018

## CIRCUIT REGIONAL SABRE GISORS

La compétition est ouverte à tous les tireurs et tireuses licenciés auprès de la FFE  
Vous trouverez ci-joint toutes les informations relatives à l'organisation de cette compétition.

En espérant votre participation, je vous prie d'agréer, madame, monsieur, maître, nos salutations les plus sportives .

**BIENVENUE A GISORS ET BONNE COMPETITION A TOUS**



Lieux :

Gymnase Nelson Mandela rue d'Eragny 27140 Gisors

Contact Maître Filipetto 06 70 64 2926

Horaires :

Catégories	Appel	Scratch	Début
Seniors H / D	9H00	9H15	9H30
Vétérans H / D	9H00	9H15	9H30
M 20 H / D	11H00	11H15	11H30
M 17 H / D	11H00	11H15	11H30
M 15 H / D	12H30	12H45	13H00
M 13 H / D	12H30	12H45	13H00
M 11 H / D	14H00	14H15	14H30
M 9 H / D	14H00	14H15	14H30

Les formules de compétition seront conformes au cahier des charges des circuits nationaux défini par la Fédération Française d'Escrime.





Licence :

Seul les escrimeurs et escrimeuses en possessions de leur licence 2017/2018 validées FFE seront acceptés à participer à l'épreuve, ainsi que les licenciés des fédérations affiliées à la FIE .

Tenue :

Les normes de la Fédération Française d'Escrime en vigueur devront être respectées

Directoire Technique :

Un directoire technique sera composé le jour de la compétition et pourra prendre toutes les décisions utiles et conformes aux règlements fédéraux pour le bon déroulement de la compétition .

Dans le cadre de la prévention en matière de dopage, chaque participants en cours de traitement devra avertir l'organisateur au moment du pointage, et être en mesure de justifier ce traitement en cas de contrôle antidopage.

Droit d'inscription :

L'engagement est fixé à 10 euros

Engagements :

Les engagements devront parvenir sur le site de la FFE avant le mercredi 21/03/2018, à 23h59, délai de rigueur .

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis et à l'aide du système des engagements en ligne , celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement de 75 euros .

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve , les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club , sous peine de ne pas pouvoir participer à la compétition.

Conformément au règlement national, nous vous rappelons que tout club doit présenter un arbitre à partir de 4 tireurs par club engagés le jour de la compétition.



Responsabilité :

Le club des 3 Armes de Gisors décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents .

La participation à l'épreuve entraîne l'acceptation du présent règlement .

Restauration :

Un service de restauration froide fonctionnera en continu tout au long de la compétition.

Notre visibilité :

**Site web: [www.escrimegisors3ag.fr](http://www.escrimegisors3ag.fr)**

**Facebook : [les trois armes de gisors](#)**

Nos partenaires :

**DIGITALE.PRO**  
COMMUNICATION STRATEGIQUE

**expert** 

  
**CREDISSIMMO**  
— votre allié financier —

